



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LI120000869

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie, Biochimie, Terre, Environnement

Présentation de la mention

La mention Biologie, Biochimie, Terre, Environnement (BBTE), dont l'objectif de formation est largement généraliste, s'inscrit parfaitement dans le cadre local en offrant une formation en adéquation avec les masters proposés au niveau local par l'Université du Maine, mais aussi avec les licences professionnelles proposées sur le site. La formation dispensée peut aussi permettre une mobilité des étudiants à chaque niveau de licence vers d'autres universités au niveau national. Elle constitue également une seconde étape pour les étudiants de BTS ou DUT désireux de poursuivre leur formation.

Elle est constituée d'une L1 commune à tous les parcours qui se différencient dès le semestre 3 et sont complètement effectifs en L3. Ces parcours sont les suivants : Biologie des organismes, Biologie-Biochimie, Biologie-Géologie (qui s'adresse plus particulièrement aux étudiants visant les concours d'enseignant du secondaire) et enfin Sciences de la Terre et de l'environnement.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	106
Nombre d'inscrits en L2	77
Nombre d'inscrits en L3	81
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	36 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	38 %
% d'abandon en L1	3 %
% de réussite en 3 ans	65 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence BBTE est par essence une licence pluridisciplinaire constituant un tremplin vers les masters proposés sur le site ou même plus largement en habilitation conjointe, notamment avec l'Université d'Angers. A ce titre, la maquette présentée répond bien au cahier des charges aussi bien au niveau des UE disciplinaires que transversales qui



sont proposées dès le début du cycle d'étude. Le L1 commun à tous les parcours constitue un choix stratégique raisonné, ainsi que la distinction progressive des parcours dès le S3. Cette dernière assure la présence de passerelles entre les parcours pour les étudiants désireux de modifier leur orientation.

Le suivi et l'encadrement des étudiants sont pris en compte par l'équipe pédagogique et se traduisent par des soutiens pédagogiques assurés par les enseignants ainsi que des tutorats portés par des étudiants de L3. D'autre part les TICE sont exploitées de façon satisfaisante avec notamment la mise en ligne de documents destinés aux étudiants. Il est néanmoins regrettable de ne trouver aucune information sur les stages, le devenir des étudiants, l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

- Points forts :
 - Projet cohérent et progression vers les parcours bien établie.
 - Parcours en adéquation avec l'offre de master.
 - Passerelles vers des licences professionnelles.
 - Suivi pédagogique et aide à la réussite bien développés.

- Points faibles :
 - Multiplicité des UE.
 - Pas d'informations sur les stages, l'évaluation des enseignements et le suivi des étudiants diplômés ou non.
 - Absence d'intervenants professionnels.
 - Constitution des équipes pédagogiques aux différents niveaux peu explicite.
 - Règles de compensation trop favorables à l'étudiant.
 - Mobilité des étudiants à l'étranger peu documentée.
 - Le cadre de la co-diplômation n'est pas défini.
 - L'autoévaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le dossier présenté est globalement satisfaisant et répond dans l'ensemble aux objectifs. Il paraît cependant nécessaire de mettre en place une procédure de suivi des étudiants diplômés ou non et d'évaluation de la formation. L'ouverture internationale de la mention, *via* la co-diplômation avec Sfax (Tunisie) et celles mentionnées avec d'autres établissements, est intéressante et mériterait d'être décrite en détail. Le choix actuel des règles de compensation peut s'avérer être un handicap pour les étudiants en mobilité et il serait intéressant dans ce cas de les modifier. Il serait bon de préciser le fonctionnement de l'équipe pédagogique et d'indiquer les responsabilités de chaque membre. L'implication d'intervenants extérieurs pourrait renforcer l'attractivité de la formation. Enfin, l'autoévaluation semble nécessaire et ne peut être que bénéfique.